COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 13** arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 3 février 2020

Présents:

Président: Laurent CHABAUD

Membres: Thierry BOLZE, Edouardo MARTIN DA JUSTA, Amadeu DO REGO, Gérard GRANJON, Yves THOUILLEUX, Samir BOUKABENE, Moussa TALL, Olivier LANDY, Mohamed AROUS, Corentin BREURE, Christophe BOULON et Guillaume

CIMIER

CTDA: Jean Claude LEFRANC

<u>Excusés</u>: Membres: Karim BOUGATEF, Michel GREGEOIS, Sami CHAOUCH, Bilal LAIMENE, Jean Luc COMACLE et Roger ANDRE.



PREAMBULE

La CDA apporte tout son soutien et souhaite un prompt rétablissement à notre désignateur U15 Bilal LAIMENE suite à son accident de la route en se rendant à son match à Strasbourg le week-end dernier.



RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres :

BOUABBACHE Idir: Certificat médical pris en compte

BOUGHAZI Mohammed: Rapport transmis à M. AROUS, M. DA JUSTA et M. CHABAUD

BOURAOUI Nour : Certificat pris en compte BRAISAZ Julien : Dossier transmis à M. CHAOUCH

CHERGUI Lydia: Justificatif pour absence AG de mi saison du reçu

DELPLAN Alayan: Dossier transmis à M. CHAOUCH

DINI ALI Chamouyne: Demande transmise à M. CHABAUD et M. ANDRE

DORETTI Ewan : Certificat médical pris en compte LAROUSSI Bilal : Certificat médical pris en compte MACHANI Moussa : Demande prise en compte

MAMMAR Karim : Courrier pris en compte. Attente de certificat médical. Merci de prévenir par téléphone votre dési-

gnateur lors d'une indisponibilité aussi tardive afin de pouvoir vous remplacer.

MESSAFRI Madjid : Certificat médical pris en compte

PINTO Philippe : Nouveau numéro de téléphone pris en compte

ROS Annie : Courrier transmis à M. CHABAUD SALLET Léo : Indisponibilité prise en compte

SOUALAH Badis: Courrier transmis à M. CHAOUCH. Attente justificatifs.

Courriers des clubs :

U.S. FORMANS ST DIDIER: Courrier lu et pris en compte

O. SATHONAY: Demande transmise à M. LAIMENE et M. CIMIER

O. RILLEUX: Courrier pris en compte

A. S. DES SOURDS DE VAULX-EN-VELIN: Courrier transmis à M. BOLZE, M. CHABAUD et M. LEFRANC

DECISIONS

Réserve technique no 5 :

Rencontre n°22238369 entre MIONS et SC GARON - Coupe de Lyon et du Rhône U17, disputée le 19/01/2020 : La commission jugeant la réserve sur la forme, la dit irrecevable.



Ø Décisions:

Par ces motifs, la dite Commission jugeant en première instance :

- DIT LA RESERVE IRRECEVABLE.
- CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,
- impute les frais de dossier au club plaignant (SC GARON),
- amende le club de SC GARON de 2X60 euros pour absences non excusées de messieurs Mathias ROJAS (Dirigeant responsable) et Grégory GEINDRE (arbitre assistant).
- transmet > la copie du dossier à la Commission Sportive pour HOMOLOGATION du résultat,
 - > la copie du dossier aux responsables de la Commission de l'arbitrage pour éventuelles suites à donner auprès de l'arbitre de la rencontre.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II «Règlements sportifs»)

Pour la Commission de l'Arbitrage Laurent CHABAUD – Président



AGENDA

SAMEDI 22 FEVRIER 2020:

Stage Arbitre U20 et rattrapage pour les autres catégories (dernier stage de la saison) – siège DLR (8h30/12h30)



INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

A VOS MARQUES...PRÊT...PARTEZ POUR 43 ARBITRES STAGIAIRES

FRANCE 2 – 20 HEURES – FOOTBALL AMATEUR: Les arbitres pris pour cible

Inscrivez-vous à notre soirée dansante du 22 février.

Un bien bel arbre de Noel

Hafed AROUS honoré pour sa belle carrière

Calendrier des représentations et rassemblements UNAF jusqu'en fin de saison :

Samedi 22 février : Soirée dansante à LIMONEST. Inscriptions en cours 22 au 24 mai : Congrès UNAF St Brieuc. Les inscriptions sont en cours

29 mai 2019 : AG élective Rhône

13 juin 2019 : AG élective SR AURA dans le Rhône

Adhésion UNAF 2019-2020 :

Nous n'avons toujours pas procédé à l'augmentation du tarif de la cotisation UNAF cette saison, c'est la preuve que votre Amicale sait gérer correctement son budget de fonctionnement et ceci malgré toutes les activités qu'elle organise pour ses sympathisants.

Pour adhérer ou renouveler ton engagement à l'UNAF, il est encore temps (mais sans tarder) de régler ta cotisation pour cette saison 2019-2020.

Cette cotisation c'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale : 46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune.

Tu peux régler ta cotisation, au choix soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web http://www.lesiffletdugone.com/?p=2497 l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).





FOOT LYON RHÔNE

PV 468 DU JEUDI 6 FEVRIER 2020

Contactez Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.